

Q. Et quelle est sa valeur calorifique?—R. Elle est de 13,000 à 14,000 calories.

Le PRÉSIDENT: Ce sont à peu près les mêmes chiffres que pour l'anhracite.

M. Logan:

Q. Je crois que ce charbon renferme peu de soufre, monsieur Avard?—R. Une quantité comparativement faible.

Q. Moins de 1 p. 100?—R. Dans quelques cas.

M. Lapierre:

Q. Quel est le prix du charbon criblé, au sortir de la mine?—R. Je crois que le prix est actuellement de \$6.75 à Spring-Hill-Junction.

Q. Quel serait le taux du fret à partir de la mine jusqu'à Montréal?—R. \$3.60 actuellement.

Q. L'anhracite se vend maintenant \$15.50 à Montréal.—R. Cela peut être vrai, je n'en sais rien.

Q. Est-ce que vous ne pouvez pas trouver un débouché à Montréal dans les conditions actuelles?

Le président:

Q. Cela ne parle pas en faveur de la British Empire Steel Corporation.—R. C'est la difficulté qui nous confronte, en tant qu'il s'agit du comté de Cumberland.

M. Logan:

Q. On peut faire venir la houille du Cap-Breton par consignations de 10,000 tonnes pour environ \$1.00 la tonne?

M. Lapierre:

Q. Est-ce que la houille que l'on fait venir de ces autres mines est de qualité aussi bonne ou meilleure?—R. Des mines du comté de Cumberland?

Q. Oui.—R. La qualité varie dans bien des cas.

Q. La principale difficulté qui vous empêche de trouver un débouché à Montréal, c'est le long parcours par chemin de fer?—R. Oui.

M. LOGAN: La difficulté c'est la question des débouchés.

M. Spence:

Q. Est-ce que la houille du Cap-Breton est d'aussi bonne qualité?—R. Oui, elle est ordinairement considérée comme étant aussi bonne.

Le président:

Q. Celle provenant de la mine n° 6 n'est pas aussi bonne?—R. Non. On y rencontre un grand nombre de veines.

M. Logan:

Q. Combien de veines différentes de houille avez-vous découvertes dans les gisements appartenant à la Maritime Coal Company, par exemple?—R. Nous n'exploitons que trois veines, mais il y en a d'autres de disponibles. Je ne voudrais pas dire de mémoire combien ont fait leurs preuves.

Q. Avez-vous quelque autre déclaration à faire avant que nous ne levions la séance?—R. Relativement au gisement houiller de Cumberland, je ne crois pas qu'on ait fait les investigations nécessaires afin d'en prouver sa valeur. Je crois que l'on pourrait prendre des mesures qui auraient une grande utilité afin de mettre en valeur les ressources de cette région, mesures qui n'ont pas été prises.